

Aménagement / Canal du Rhône au Rhin

Soif de plaisanciers

Stoppé en 2007, le projet de réouverture du canal du Rhône au Rhin à la navigation de plaisance, entre Artzenheim et Friesenheim, vient d'être remis sur le métier. Avec l'éventualité d'une extension en direction de Neuf-Brisach (lire aussi en pages Région).

■ Enlisé depuis une bonne dizaine d'années, le projet d'ouverture du tronçon déclassé du canal du Rhône au Rhin entre Artzenheim et Friesenheim (qui permettrait de relier Colmar à Strasbourg et renforcerait notablement le tourisme fluvial en Alsace centrale) reprend du poil de la bête.

La plupart des représentants des collectivités concernées par ce projet (à l'exception de la CUS), se sont réunis hier à Marckolsheim pour trouver une solution aux lacunes budgétaires du projet, qui représente un investissement de 14,4 millions d'euros.

Le tourisme fluvial pourrait se développer

L'ouverture de ce tronçon s'avère d'un intérêt très stratégique pour la région colmarienne, comme l'a rappelé Gilbert Meyer, le maire de Colmar. Elle permettrait effectivement aux bateaux de plaisance sans permis et aux pénichettes d'accéder à la région et au port de Colmar (le passage du Rhin, obligatoire pour contourner ce tronçon, est interdit à ce type d'em-

barcations). Le tourisme fluvial, très présent dans la région strasbourgeoise, pourrait alors se développer sur l'axe du canal et représenter, selon VNF, un flux annuel de 4 à 5 000 bateaux.

« C'est évident, il faut aller jusqu'à Neuf-Brisach »

Les élus du secteur de Neuf-Brisach ont bien compris l'intérêt de cet investissement. Gérard Hug, le président du Pays de Brisach, a évoqué l'éventualité d'intégrer le tronçon du canal situé entre Kunheim et Neuf-Brisach dans le plan de financement, pour irriguer cette dernière avec plus de tourisme fluvial. « Si déjà l'on réalise le premier tronçon, il faudrait poursuivre jusqu'à Neuf-Brisach: il serait dommage de louper cette opportunité, concernant un label Unesco. Tout existe, y compris la possibilité d'aménager une halte nautique aux portes de la place-forte. »

« Pour moi c'est un non-projet s'il ne va pas jusqu'à Neuf-Brisach. Il n'a de sens que s'il est considéré dans sa globalité », martèle le conseiller général Hubert Miehe. Seul hic: le coût de ce pro-



Le canal du Rhône au Rhin à Artzenheim. Faut-il prolonger son ouverture jusqu'à Neuf-Brisach ? (Photo DNA-Laurent Habersetzer)

longement. Ce tronçon du canal d'une longueur de 5 km, qui appartient au conseil général du Haut-Rhin, devrait faire l'objet d'importants travaux d'étanchéification pour assurer un débit minimal.

Soit un coût de huit millions d'euros.

« C'est évident, il faut aller jusqu'à Neuf-Brisach, acquiesce André Reichardt, le président du conseil régional. Mais on ne peut pas remettre

comme ça le projet sur le métier, il faut plutôt considérer cette extension comme une deuxième phase. » « Soit, répond Gérard Hug. Mais je veux que cette décision soit actée. Rien ne se fera si nous

n'obtenons pas la garantie de la réalisation d'une deuxième phase. » « Ce sera un projet additionnel », confirme Gilbert Meyer. On en reparlera lorsque le premier chantier sera achevé... JF-O